



Am Mittwoch, den 25. April 1984 fand die eigentliche Gründungsversammlung, um 17 Uhr, im Centre Universitaire in Luxemburg statt, anlässlich der 45 Mitglieder die Statuten guthiessen.

Die gesamte Presse berichtete über die "Constituante":

„Association Luxembourgeoise de Généalogie et d'Héraldique" gegründet

Nach acht vollen Monaten intensiver Vorbereitungen wurde die Luxemburger Vereinigung für Familienforschung und Heraldik ins Leben gerufen; der Gründungsversammlung im Centre Universitaire in Luxemburg wohnten 45 Spezialisten und Interessierte bei, anlässlich der die Statuten einstimmig gutgeheißen wurden. Unter dem Vorsitz von Lex Roth und Gast Gengler, Kulturattachés im Ministerium für kulturelle Angelegenheiten — von dem die Initiative vor knapper Jahresfrist ausging —, legte der provisorische Vorstand der Versammlung das Vorprojekt zum Vereinigungsstatut vor. Dem zeitweiligen Komitee gehörten Fernand Emmel, Archivar der Stadt Luxemburg, Jean Ensch, Emile Erpelding, Georges Kiessel und Jean-Claude Muller an.

Die neue Vereinigung hat sich recht zahlreiche Ziele gesteckt, im besonderen die Familien- und Heraldikforschungen was das Großherzogtum und angrenzende Gebiete betrifft; die Koordination der getätigten Untersuchungen und Nachforschungen, sowie die etwaige Veröffentlichung derselben; den Austausch von Informationen unter Mitgliedern, sowie Bei-

tritt zu und Zusammenarbeit mit nationalen oder internationalen Vereinigungen, die ähnliche Ziele haben.

Auf technischer Ebene ist die Veröffentlichung einer Zeitschrift und Nachforschungsergebnisse geplant, die Schaffung einer Bibliothek mit dokumentarischen Zielen, einem Archiv über Familien- und Heraldikforschung, die Organisation von Treffen, Konferenzen, sowie einer Wanderausstellung zu den beiden Sachgebieten der Vereinigung.

In den kommenden Wochen wird der Verwaltungsrat Mitgliederzugänge mittels einer Beitrittserklärung entgegennehmen; der Mitgliedsbeitrag wurde bei der Gründungsversammlung auf 300 Fr. festgelegt, für Schüler und Studenten lediglich 150 Fr. Im Statut der Vereinigung sind die Schaffung lokaler oder regionaler Sektionen vorgesehen, denen ein Vertreter vorstehen soll, welcher die Verbindung zur nationalen Vereinigung aufrecht erhält.

Der Vereinigung steht ein Verwaltungsrat vor, dem neun Mitglieder angehören; anlässlich der Gründungsversammlung wurden nachstehende Verantwortliche bestimmt: Fernand Emmel: Präsident;

Martin Bache, Francis Breyer, Jean Ensch, René Fisch, Norbert Heinen, Georges Kiessel, Jean-Claude Muller und Ferd. Roeltgen, Mitglieder; die Postenverteilung erfolgt anlässlich der nächsten Versammlung des Verwaltungsrates. Der Sitz der Vereinigung ist Luxemburg-Stadt; sie wird in nächster Zeit Anschrift und Konto zur Überweisung des Mitgliederbeitrags bekannt geben.

Erwähnen wir noch, daß Georges Eicher und Gast Gengler zu Kassenrevisoren bestimmt wurden; die zweite Nummer des „Familiefuerscher" wird Beginn Juni 1984 erscheinen und die Statuten beinhalten, nebst zahlreichen forschungstechnischen Hinweisen, Ratschlägen und Informationen. Etwaige Interessenten am „Familiefuerscher" möchten per Fernruf die Nummer 478-395 oder 478-362 am Kulturministerium 19-21 Goethe-Straße in Luxemburg kontaktieren.

* info - MAS *

Inzwischen laufen die Vorbereitungen, was Archivation und Kopien von Ahnentafeln betrifft. Die Kadaster- und Topographieverwaltung in Luxemburg hat die ersten Reduzierungen fertiggestellt, jeweils in doppelter Ausführung; auch die entsprechenden Filme wurden der Familienforscher- und Heraldikvereinigung, zwecks Anfertigung weiterer Abzüge zur Verfügung gestellt.

Nachstehende Kopien wurden bis dato angefertigt:

H. Emile SCHAUS: Familien GOEDERT, Reimberg
MARTINY & FILBIG
SCHAUS

Dr. André ERASMY: Familie KETTER (Gesamttafel für
das Grossherzogtum)

H. Ferd. ROELTGEN: Familie ROELTGEN, Esch

H. Georges KIESSEL: Familie KIESSEL

- Zudem stellte Dr. Erasmy die äusserst interessante und wertvolle Kopie der genealogischen Studie von R.P. Bernard THIEL, O.S.B. über die Familie STEICHEN zur Verfügung.
- Andurch allen Mitgliedern zur Kenntnis gegeben, dass fertiggestellte Ahnentafeln ab sofort im Kulturministerium in Luxemburg, 19-21, Goethe-Strasse abgeliefert werden können, zwecks Anfertigung von Kopien. Die Originale werden den Eigentümern selbstverständlich zurückerstattet; mittlere Dauer: + 3 Wochen.

Association Luxembourgeoise de Généalogie et d'Héraldique.

Association sans but lucratif.

Siège social : Luxembourg.

S T A T U T S

Entre les soussignés, tous de nationalité luxembourgeoise et tous ceux qui seront admis dans la suite, il est constitué une association sans but lucratif, régie par les présents statuts et par la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif et les établissements d'utilité publique.

Article 1 : Dénomination et siège

L'association est dénommée "Association Luxembourgeoise de Généalogie et d'Héraldique". Son siège est à Luxembourg.
Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration, sous réserve de ratification par l'assemblée générale, dans toute localité du Grand-Duché de Luxembourg.

Article 2 : Objets

L'association a pour but:

- l'étude des familles originaires du Grand-Duché de Luxembourg et des régions limitrophes,
- l'organisation et la coordination de recherches d'intérêt généalogique et la diffusion des études afférentes,
- d'encourager et de faciliter l'échange de renseignements entre ses membres,
- d'étudier toutes questions touchant à la généalogie ou à toute autre science apparentée,
- la participation à des activités aux échelons national et international dans le but de développer et de coordonner la recherche généalogique et héraldique, et entrant dans le cadre de ces objets,
- d'adhérer à des confédérations et associations ayant un objet similaire,
- de représenter l'ensemble des membres dans leurs rapports avec les pouvoirs publics, les institutions culturelles et les sociétés étrangères analogues.

L'association mène son action en dehors de toute considération d'ordre politique ou idéologique.

Article 3

L'association utilise tous les moyens propres à la réalisation de ses objets, notamment:

- la publication d'un bulletin périodique,
- la publication et la diffusion d'ouvrages généalogiques,
- l'échange de ses publications avec celles de sociétés analogues,
- la constitution d'une bibliothèque et d'un fonds d'archives généalogiques et héraldiques,
- l'organisation de rencontres et de réunions entre ses membres,
- et tous autres moyens propres à atteindre les buts de l'association à approuver par le conseil d'administration.

Article 4 : Durée et exercice social

La durée de l'association est illimitée. L'année sociale coïncidera avec l'année civile.

Article 5 : Composition

L'association se compose d'un nombre illimité de membres. Ce nombre ne pourra jamais être inférieur à trois. Peuvent acquérir la qualité de membre toute personne physique et morale s'engageant à soutenir l'association dans son activité déterminée à l'article 2 des présents statuts. Le conseil d'administration décide de l'admission des membres.

Article 6 : Adhésion

La qualité de membre s'acquiert par la signature d'un bulletin d'adhésion et par le paiement de la cotisation. Elle se perd par le décès ou par la démission écrite adressée aux administrateurs, par le non-paiement de cotisation ou autre motif grave à apprécier par le conseil d'administration.

En outre, le conseil d'administration peut rayer de la liste des membres ceux qui n'ont pas, malgré un rappel, réglé leur cotisation annuelle, ou ceux qui ont enfreint les règlements statutaires fixés par l'assemblée générale. Au cas d'exclusion, l'intéressé peut faire appel de la décision du conseil d'administration devant l'assemblée générale, qui statue en dernier ressort à la majorité des deux tiers des voix.

Tout nouveau membre qui s'attache à reconstituer ses quartiers d'ascendance est invité à déposer au siège de l'association un exemplaire de son tableau d'ascendance.

Chaque membre est également invité à déposer à la bibliothèque de l'association un exemplaire de toute publication à caractère généalogique et héraldique qu'il entreprend.

Article 7 : Appartenance

Nul membre ne peut se prévaloir de son appartenance à l'association lors de la publication ou la diffusion de travaux, sans l'accord écrit du conseil d'administration, sous peine de radiation d'office et de rectification publique à ses frais.

Article 8 : Droits et devoirs des membres

Chaque membre est obligé à se conformer aux décisions des statuts et des organes compétents.

Il a le droit de faire des propositions lors des assemblées générales et de recevoir toutes informations de l'association. Les propositions devront parvenir par écrit au conseil d'administration au moins 15 jours avant la date fixée pour l'assemblée pour être communiquées aux autres membres.

Article 9 : Cotisations

Tous les membres doivent s'acquitter dans le courant du premier trimestre de l'année civile d'une cotisation fixe.

Le montant de cette cotisation sera défini chaque année par l'assemblée générale et ne pourra dépasser 2.000.- (deux mille) francs.

Article 10

Des réunions de travail ou d'information peuvent être organisées entre tout ou partie des membres de l'association, et éventuellement avec des personnes étrangères à celles-ci.

Article 11

Au niveau d'une localité ou d'une région peuvent se constituer des sous-sections, désignant un responsable qui assume les relations avec le conseil d'administration. Le responsable pourra assister aux réunions du conseil avec voix consultative. Il rend compte des activités de la section au conseil d'administration.

Article 12 : Assemblée générale ordinaire

L'assemblée se compose de tous les membres qui ont réglé leur cotisation. Chaque membre dispose d'une voix. L'assemblée générale est convoquée au moins une fois par an pendant le premier trimestre par le Président en vue du renouvellement du conseil d'administration, de l'approbation des comptes et de la fixation des cotisations.

Les membres sont convoqués par invitations personnelles au plus tard trois semaines avant la date fixée. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations. Le Président, assisté des membres du conseil d'administration, préside l'assemblée et expose la situation de l'association. Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet les comptes annuels. L'assemblée, sur proposition des réviseurs de caisse, donne décharge au trésorier.

L'assemblée régulièrement convoquée délibère sans condition de quorum. Elle prend ses décisions à la majorité simple des voix détenues par les membres présents et représentés, la voix du Président étant prépondérante en cas de partage égal. Le vote par procuration est admis. Toutefois un délégué ne peut représenter plus d'un membre. Les procurations écrites sont à remettre avant le début de l'assemblée générale au conseil d'administration.

Article 13 : Assemblée générale extraordinaire

Une assemblée générale extraordinaire sera convoquée par le Président:

- dans tous les cas de modification des statuts,
- en cas de dissolution de l'association,
- pour toute raison jugée valable et suffisante par la majorité du conseil d'administration,
- à la demande du tiers des membres.

Les convocations devront parvenir aux membres trois semaines au moins avant la date fixée pour la réunion. L'ordre du jour sera indiqué sur les convocations. Le vote par procuration est admis; toutefois un délégué ne peut représenter plus d'un membre. L'assemblée ne peut délibérer valablement que si le quorum des deux-tiers des voix des membres présents et représentés est atteint. Les décisions sont prises à la majorité des deux-tiers des voix des membres présents et représentés.

Article 14 : Administration

L'association est dirigée par un conseil d'administration.

Le conseil comprend au moins 5 membres et au plus 9 membres élus par l'assemblée générale annuelle. Le conseil d'administration sera renouvelé tous les 2 ans pour un tiers, les membres sortants étant rééligibles; le premier conseil d'administration désigne les sortants.

L'assemblée générale désigne parmi ses membres le conseil d'administration. Elle élit le Président parmi les membres de ce conseil qui ont posé leur candidature pour le poste de président. L'élection du président se fait par vote secret, à la majorité simple des voix. Le conseil d'administration désigne parmi ses membres:

- le vice-président,
- le secrétaire,
- le trésorier,
- le bibliothécaire-archiviste

Le cumul de ces charges honorifiques est possible.
Si un membre du conseil est empêché de façon temporaire ou définitive d'exercer sa fonction, le conseil peut lui désigner un remplaçant parmi les membres de l'association jusqu'à la prochaine assemblée générale. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix des présents, en cas de partage, la voix du Président l'emporte. Le conseil d'administration décide sur tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les statuts. Les décisions du conseil et de l'association sont consignées dans un registre et signées par le Président.

Article 15 : Ressources

Les ressources de l'association comprennent:

- les cotisations versées par les membres, et éventuellement les droits d'entrée aux manifestations par elle organisées,
- les subventions de l'Etat et des communes,
- les dons de toutes autres provenances,
- les intérêts et revenus des sommes appartenant à l'association,
- les économies faites sur les budgets annuels,
- le produit des ventes des publications et documents édités par elle.

Le trésorier établit et tient à jour une comptabilité deniers, par recettes et dépenses.

L'assemblée générale désigne un ou plusieurs vérificateurs de caisse, chargés de lui présenter un rapport sur la gestion financière avant l'approbation des comptes.

Article 16

Le conseil est chargé de la gestion courante de l'association. Il se réunit aussi souvent qu'il sera utile, sur convocation du Président. Il fixe la date et l'ordre du jour des assemblées générales. Le Président représente l'association à l'égard des tiers. Il peut déléguer partie de ses fonctions à tout autre membre du conseil.

Article 17

La bibliothèque et les archives de l'association seront constituées par des acquisitions, par des dons et par des dépôts des membres, approuvés par le conseil.

Article 18 : Dissolution

La dissolution de l'association est de plein droit:

- s'il y a moins de 3 membres conformément à l'article 5 des présents statuts,
- à la demande des trois quarts des membres dans les conditions fixées par l'article 13.

La dissolution est prononcée par une assemblée générale extraordinaire et dans les conditions fixées à l'article 20 de la loi du 21 avril 1928. En cas de dissolution, l'assemblée générale nomme un ou plusieurs liquidateurs.

L'actif net sera dévolu à une oeuvre de bienfaisance à désigner par l'assemblée générale extraordinaire.

Les collections seront dévolues à la Bibliothèque Nationale ou aux Archives de l'Etat.

Martin Bache

Martin Bache

Joseph Herr

Lucien Arendt

Francis Breyer

René Fisch

Liliane Stemper

Suzanne Steffes

Ernest Krier

Mathias Thimmes

Fernand Roeltgen

Marcel Probst

Jean Mersch

Bob Calmès

Jean-Paul Bettendorf

François Lascombes

Charles Berg

Claudine Blasen-Mergen

Georges Eicher

Ferd. Scheller

Roger Wagner

Roger Haas

Marcel Schmit

Andrée Ketter

François Siebenaler

Yvette Sprunck-Schmit

Norbert Heinen

Anny Hemmer

Jean-Paul Baatz

Charles Schmit

Camille Beckius

Marcel Biewer

Jhemp Biver

Gilbert Klein

François Schroeder

Jean-Claude Loutsch

Roland Schumacher

Alphonse Hostert

Henri Koenig

Fernand Emmel

Lex Roth

Gaston Gengler

Jean Ensch

Georges Kiessal

Jean-Claude Muller

Jean-Joseph Muller

Arendt Lucien, m/menuisier, 3, rte. d'Arlon, Septfontaines,
Baatz Jean-Paul, fonctionnaire d'Etat, 57, rue de Kleinbettingen, Steinfort,
Bache Martin, greffier en chef, 84, route de Gilsdorf, Diekirch,
Beckius Camille, médecin, 11, boulevard Royal, Luxembourg,
Berg Charles, architecte, 30, Val Fleuri, Luxembourg,
Bettendorf Jean-Paul, employé privé, 60, rue du verger, Luxembourg
Biewer Marcel, fonctionnaire d'Etat, 15, rue de Moutfort, Oetrange,
Biver Jhemp, instituteur, 12, Rëtschgrëndchen, Bieles,
Blasen-Mergen Claudine, professeur, 11 route de Longwy, Helfent/Bertrange
Breyer Francis, instituteur, maison 31, Boevange/Clervaux,
Calmès Bob, directeur e.r., 43, rue Charlemagne, Luxembourg,
Eicher Georges, employé privé, 7, rue Jos. Felten, Howald,
Emmel Fernand, archiviste, 3, allée Drosbach, Howald,
Ensch Jean, fonctionnaire communal, 11, rue des Marguerites, Luxembourg,
Fisch René, curé-doyen, 8, rue Jean Majerus, Mersch,
Gengler Gaston, professeur, 19-21, rue Goethe, Luxembourg,
Haas Roger, ingénieur-technicien, 1, rue de Schwarzenhof, Steinfort,
Heinen Norbert, fonctionnaire Etat, 7, rue Blochhausen, Luxembourg,
Hemmer Anny, sans état, 28, Grand-Rue, Hobscheid,
Herr Joseph, avocat, 16, Esplanade, Diekirch,
Hostert Alphonse, docteur en droit, 20, rue de Bragance, Luxembourg,
Ketter Andrée, institutrice e.r., 3, rue Nicolas Welter, Luxembourg,
Kiessel Georges, secrétaire communal, 1, Kuebeneck, Bech-Kleinmacher,
Klein Gilbert, instituteur, 73, rue du Cimetière, Rumelange,
Koenig Henri, retraité-ingénieur, 4, rue des Franciscaines, Luxembourg,
Krier Ernest, instituteur e.r., 4, rue Duployé, Luxembourg,
Lascombes François, curé émérite, 60, avenue du X Septembre, Luxembourg,
Loutsch Jean-Claude, médecin, 10, avenue Marie-Thérèse, Luxembourg,
Mersch Jean, ingénieur-agronome, 53, rue Laduno, Erpeldange/Ettelbrück,
Muller Jean-Claude, étudiant en linguistique, 12, allée des tilleuls, Rédange/Attert
Muller Jean-Joseph, docteur en droit, 10, rue Gutenberg, Gasperich,
Probst Marcel, lic. chimiste, maison 20A, Bavigne,
Roeltgen Fernand, bibliothécaire, 17, rue E. Mayrisch, Esch-sur-Alzette,
Roth Lex, professeur, 133, Wollefskaul, Bertrange,
Scheller Ferd, employé privé, 16, rue du Couvent, Howald,
Schmit Charles, fonctionnaire d'Etat, 8, rue Sangels, Gostingen,
Schmit Marcel, fonctionnaire d'Etat e.r., 40, rue de Strassen, Luxembourg,
Schroeder François, fonctionnaire d'Etat, 14, rue de Kockelscheuer, Fentange,
Schumacher Roland, chargé de cours, 29, rue de Kockelscheuer, Hespérange,
Siebenaler François, électricien, 66, rue de Syren, Alzingen,
Sprunck-Schmit Yvette, sans état, 29, rue de Steinfort, Hobscheid,
Steffes-Felten Suzanne, sans état, 1, Domaine des Ormilles, Bertrange,
Stemper-Brickler Liliane, sans état, 6, rue de Mamer, Nospelt,
Thinnes Mathias, directeur e.r., 3, rue Comte de Ferraris, Dommeldange,
Wagner Roger, commerçant, 29, rue des Remparts, Esch-sur-Alzette.

Luxembourg, le 25 avril 1984

Association Luxembourgeoise de Généalogie et d'Héraldique,
Association sans but lucratif.
Siège social : Luxembourg

Composition du conseil d'administration après l'assemblée
générale du 25 avril 1984 et la réunion du conseil
d'administration du 10 mai 1984

Président :

- M. Fernand EMMEL, archiviste de la Ville de Luxembourg,
3, allée Drosbach, Luxembourg

Vice-Président :

- M. René FISCH, curé-doyen, 8, rue Jean Majerus, Mersch

Secrétaire :

- M. Georges KIESSEL, secrétaire communal, 1, Kuebeneck, Bech-Kleinmach

Trésorier :

- M. Norbert HEINEN, fonctionnaire d'Etat,
7, rue Blochhausen, Luxembourg

Membres :

- M. Martin BACHE, greffier en chef, 84, route de Gilsdorf, Diekirch,
- M. Francis BREYER, instituteur, maison 31, Boevange/Clervaux,
- M. Jean ENSCH, fonctionnaire communal, 11, rue des Marguerites, Luxembourg,
- M. Jean-Claude MULLER, étudiant, 12, allée des tilleuls, Rédange/Attert,
- M. Fernand ROELTGEN, bibliothécaire, 17, rue E.Mayrisch, Esch-s-Alzette.

Luxembourg, le 11 mai 1984

Fernand EMMEL
Président

Lucien	ARENDT	3, route d'Arion	8395 Septfontaines
Camille	BECKIUS	11, boulevard Royal	2449 Luxembourg
Léon Pierre	BECKIUS	12, rue de Dudelange	3630 Kayl
Charles	BERG	30, Val Fleuri	1526 Luxembourg
Claudine et Claude	BLASEN-MERGEN	11, route de Longwy	8080 Helfent-Bertrange
Bob	CALMÈS	43, rue Charlemagne	1328 Luxembourg
Maxime	COLOT	37, rue des Gaulois	1618 Luxembourg-Bonnevoie
Guy	DAUBACH	68, grand rue	3927 Mondercange
Jean	DE LA GARDELLE	11, rue des Ateliers	4908 Bascharage
Victor	DIEDERICH	14, rue Rilspert	8091 Bertrange
Maria	ERPELDING	23, rue J.P.Brasseur	1258 Luxembourg
Pierre Emile	FOLSCHEID	73, rue des Maraîchers	2124 Luxembourg-Kirchberg
Alfred	FREYLING	11, rue du bois	8019 Strassen
Bob	FROMMES	34, rue Michel Lentz	1928 Luxembourg
Alfred	GEORGES	34, rue Nicolas Mannes	4231 Esch/Alzette
Norbert	HAMES	40, rue des Glacis	1628 Luxembourg
Pierre-Edmond	HOFFMANN	65, rue des Glacis	1628 Luxembourg
Gilbert	KLEIN	73, rue du cimetière	3715 Rumelange
Charles	KRACK	8, rue Nic Welter	5256 Sandweiler
Jean	MERSCH	53, rue Laduno	9147 Erpeldange/Ettelbruck
Hubert	MULLENBERGER	62, rte de Dippach	8055 Bertrange
Roger	MULLER	7, rue du Père Conrad	1353 Howald
Mathias	NIES	1, rue de Bonnevoie	5950 Itzig
Camille	NILLES	301, rue de Beggen	1221 Luxembourg
René	QLINGER	28, route de Mersch	8396 Septfontaines
Fernand	PEIFFER	19, rue du X octobre	7243 Bereldange
Marcel	PROBST	maison 20A	9635 Bavigne
André Paul	QUINTUS	17, rue Jean Thill	4886 Lamadelaine
Norbert	QUINTUS	6a, rue des ponts	3391 Peppange
A. S.	READ	38, rue de Dommeldange	7222 Walferdange
Fernand	ROELTGEN	17, rue E.Mayrisch	4240 Esch/Alzette
Ferdinand	SHELLER	16, rue du Couvent	1363 Howald
Camille Joseph	SCHREIBER	67, route du vin	5416 Ehnen
François	SCHROEDER	14, rue de Kockelscheuer	5853 Fentange
François	SCHWAB	100, bd. Baden-Powell	1211 Luxembourg-Bonnevoie
François Yves	SIEBENALER-MEYER	6C, rue de Syren	5870 Aizingen
Fernand	TOUSSAINT	15, rue de l'église	8374 Hobscheid
Charles	UNKELHÄUSSER	8, rue Laurent	1919 Luxembourg-Limpertsberg
Robert	WEYRICH	32, rue des Prés	7561 Mersch



PRAKTIISCHE FORSCHUNGSHILFE

Das Studieren der Akte

Beim Durchsehen der Akte bieten sich zwei Schwierigkeiten:

1. Das Lesen der Schrift,
2. Die mangelnde Auswertung des Inhalts.

Das Lesen der Schrift ist eine Frage der Zeit und der Erfahrung. Das geläufige Lesen der Akte kann nur durch Geduld erreicht werden, auch wenn die Dokumente mit lateinischen Buchstaben geschrieben sind. Nicht nur bestimmte Perioden (Jahrhunderte) hatten ihre eigenen Buchstabenformen, auch die Schrift der Schreiber wies charakteristische Schriftzüge auf.

Man muss sich deshalb daransetzen, die Zivilstandsakte selbst zu entziffern und man sollte nicht aufgeben, da man sonst immer auf die Hilfe anderer angewiesen sein wird. Bei den Zivilstandsakten ist es von Vorteil, dass man immerhin schon im voraus weiss, worum es sich handeln kann. Ausserdem kann man einen Akt, den man einstudieren soll, mit einem andern aus derselben Gemeinde, den man bereits entziffert hat, vergleichen. Das wird oft eine überraschende Hilfe sein.

Sind die Akte in deutscher oder gotischer Schrift, der sogenannten Fraktur, geschrieben, so sollte der Familienforscher sich zuerst mit den Formen des Alphabets vertraut machen. Deshalb möge hier das Alphabet der kleinen und grossen Buchstaben dargestellt sein.

a b c d e f g h i j k l m

a b c d e f g h i j k l m

n o p q r s s t u v w x y z

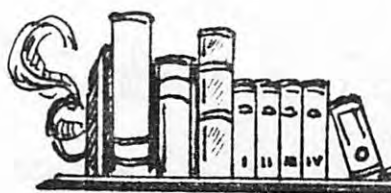
n o p q r s s t u v w x y z

A B C D E F G H I J K L M

A B C D E F G H I J K L M

N O P Q R S S T U V W X Y Z

N O P Q R S S T U V W X Y Z

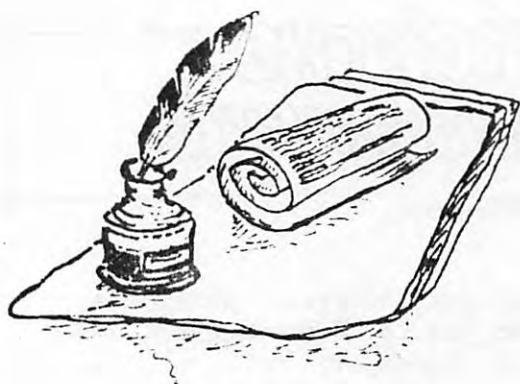


GENEALOGISCHE BIBLIOGRAPHIE

12. BANAT: Luxemburger, die nach dem Banat auswanderten. Wertvolle Kolonisationsarbeit seit Beginn des 18. Jahrhunderts. In: Nationalblatt 1943, 20, -26. November. Viele Familiennamen mit Daten und Herkunft.
13. ETRINGER, Marcel: Kayl und die Theresianische Katastertabelle 1766-1771. In: Harmonie Ste. Cécile 1888-1963.
14. HERBORN: Herborner Auswanderer nach Amerika. Autor nicht bekannt. In: Concordia Herborn 1949.
15. KRIER, Joseph: Kurzer Streifzug durch die Familien- und Lokalgeschichte der Gemeinde Wellenstein. In: Inauguration Fête du Vin Schwebsingen, 1953. Imprimerie Bourg-Bourger, Luxembourg.
16. MAJERUS, Nicolas: Die Luxemburger Gemeinden nach den Weistümern, Lehenerklärungen und Prozessen. Bd. I - VII, 1955 - 1963 In jedem Band alphabetischer Index.
17. MAY, Antoine: Répertoire analytique des Pièces de Procédure fournies par Inventaire 1724-1795. Luxembourg 1964 Alphabetisches Verzeichnis der Familiennamen.
18. SPRUNCK, Alphonse: Gens, Maisons et Rues de la Ville de Luxembourg de 1671-1697. In: Collection "Les Amis de l'Histoire", 1970, fascicule VIII.
19. REUTER, Joseph: In den Gassen von Stadtgrund. In: Livre d'Or du Centenaire de la Fanfare Royale Grand-Ducale Luxembourg-Grund 1827-1952. Imprimerie Saint-Paul, Luxembourg 1952 Hauschronik mit Familiennamen und Angabe der Herkunft.
20. RUPPRECHT, Alphonse: Logements militaires à Luxembourg pendant la période de 1794 à 1814. Aperçu historique sur les anciennes rues et maisons de la Ville haute. Nouvelle édition avec introduction, bibliographie et index par Carlo HURY. Editions Krippler 1979. Hauschronik der Altstadt Luxemburg.
21. ERPELDING, Emile: Die Mühlen des Luxemburger Landes. Druck und Verlag der Sankt-Paulus-Druckerei Luxemburg 1981. Alphabetischer Index mit zahlreichen Namen von Müllerfamilien.
22. BRUCK, Auguste: Fondations de Bourses d'Etudes instituées en faveur des Luxembourgeois. Imprimerie Jos. Beffort, Luxembourg 1882-1907. Tableaux de descendance et index alphabétique.

(wird fortgesetzt)

Emile ERPELDING



NOUVELLES du SECRETARIAT...

Voici donc le deuxième numéro de notre bulletin de liaison "De Familljefuerscher". Nous espérons qu'il vous plaira.

Nous remercions spécialement les personnes qui ont bien voulu nous envoyer des articles aux fins de publication et nous comptons sur la collaboration de tous pour l'édition du 3e. numéro. Ce numéro est prévu pour la Toussaint 1984. La date limite pour l'envoi de vos articles a été fixée au 1er octobre 1984.

Il va de soi que toutes vos suggestions et critiques sont les bienvenues.

----- 0 -----

M. l'abbé René FISCH nous prie de communiquer qu'il est encore possible d'acquérir en nombre limité le livre de Guillaume SCHUMACHER "Geschichtliche Plaudereien aus Nommern" (voir article de M. Emile ERPELDING "Genealogische Bibliographie", no. 5, dans le numéro 1/84 "De Famillefuerscher").
Prix d'acquisition: 400.- frs + frais de port. On est prié de s'adresser directement à M. Fisch (Tél. 32059).

----- 0 -----

A l'intérieur de ce bulletin vous trouverez un "Bulletin d'adhésion" à notre association avec indication du CCP pour le virement de la cotisation. Il va de soi que les 45 personnes (membres-fondateurs) présentes à l'assemblée constituante du 25 avril dernier et signataires des statuts, n'ont plus qu'à régler leur cotisation et sont dispensées de remplir cette fiche d'adhésion.

N.B.: Le montant de la cotisation comprend l'abonnement au périodique "De Familljefuerscher".

Nous avons également déjà pu établir des contacts avec des sociétés étrangères analogues, et ainsi nous avons reçu en échange les revues suivantes :

- * Saarländische Familienkunde, Bd. 5, Jahrgang XVII - 1984, Heft 65,
- * Le Parchemin, no. 225, mai-juin 1983,
- * Généalogie Lorraine, no. 51, hiver 1984

Pour la consultation de ces revues, prière de s'adresser au secrétariat.

----- 0 -----

Dans le no. 1/84, à la page 20, s'est glissée une petite erreur d'interprétation. En effet, le numéro "4" ne devrait pas être interprété comme " = mettront leurs recherches à la disposition " mais dans le sens, tel qu'il figure sur la "fiche de renseignement" sous le numéro IV, à savoir : " être d'accord de prêter son "tableau généalogique" afin d'en faire une photocopie pour les besoins de la collection de l'association ".

Vous voudrez-bien nous-en excuser.

----- 0 -----

Le conseil d'administration s'est réuni une première fois le 10 mai 1984 à Mersch au domicile de l'abbé R. FISCH. Il a procédé à la répartition des charges prévues à l'article 14 de nos statuts (voir détail à la page 14). L'attribution de la charge de bibliothécaire-archiviste a encore été tenue en suspens. Comme travaux prioritaires ont été retenus le projet d'une exposition itinérante avec élaboration et présentation conjointe d'un "vade-mecum" pour généalogistes. Un autre problème épineux est celui d'une salle de réunion. Cette salle devrait si possible être à Luxembourg-ville et servir de local pour nos futures réunions d'échange. Toute suggestion de la part des lecteurs dans cette affaire est souhaitée.

----- 0 -----

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'excellent article de notre membre Jos. HERR, "Alte Familiennamen in Diekirch", paru dans "Die Warte * Perspectives", no. 18/1358 (L.W. du jeudi 24 mai 1984).

Un autre article intéressant à lire est paru récemment dans l'hebdomadaire "Femmes d'aujourd'hui", no. 16 du 17.4.84. Il s'intitule : A la recherche du temps vécu - La Généalogie - Reconstituer l'histoire de sa famille: une aventure qui n'a jamais captivé autant de monde aujourd'hui. Généalogistes amateurs généralement, professionnels quelquefois, ils ont en commun la passion de la recherche et de la vérité, la patience, la ténacité ... et le flair ! (aimable communication de notre membre, M. Jean MERSCH).



LINSTER

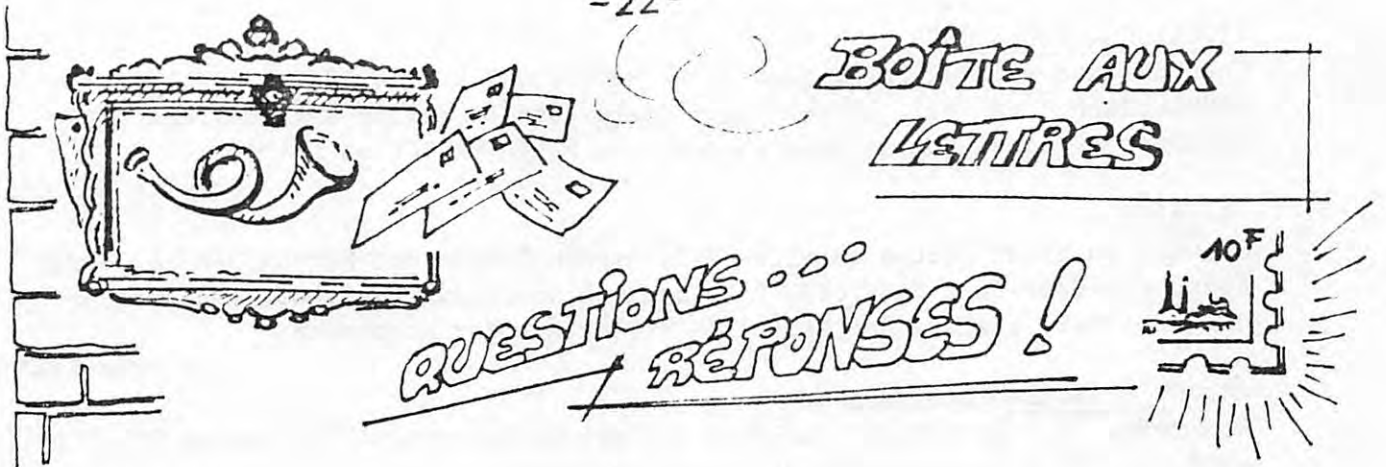
1. Eric LINSTER, * 29.8.1983 Luxembourg
2. Jean-Marie LINSTER, employé privé, * 18.11.1953 Remerschen,
⊙ 16.7.1981 à Wellenstein, Gaby SCHWARZ, institutrice, * 7.2.1957
Luxembourg
4. Jean-Pierre LINSTER, vigneron, * 7.11.1923 Wellenstein,
⊙ 26.11.1952 à Wellenstein, Yvonne KALBUSCH, * 28.10.1929
Stolzembourg
8. Jean-Pierre LINSTER, vigneron, * 17.10.1886 Palzem (D) -
+ 20.10.1966 Bech-Kleinmacher, ⊙ 18.4.1922 à Wellenstein,
Susanne SPIEGEL, * 29.3.1883 Wellenstein - + 9.6.1933 Wellenstein
16. Mathieu LINSTER, laboureur, * 1.3.1836 Palzem (D) - + 1.3.1893
Palzem (D), ⊙ ?, Madeleine WELLENSTEIN, * 30.10.1852 Besch (D) -
+ 19.12.1923 Palzem (D)
32. Pierre LINSTER, laboureur, * 1796 Palzem (D) - + ?, ⊙ ?,
Marie LELLIG, * 1811 Besch (D) - + ?

Georges Kiessel

SANDT

1. Paul SANDT, étudiant, * 15.2.1968 Luxembourg
2. Gérard SANDT, vigneron, * 12.12.1938 Luxembourg,
⊙ 23.12.1966 à Wellenstein, Monique KOHLL, institutrice,
* 16.2.1945 Luxembourg
4. Aloyse SANDT, vigneron, * 2.6.1902 Bech-Kleinmacher - + 25.2.1944
Hinzert (D), ⊙ 24.1.1927 à Wellenstein, Stéphanie GREIVELDINGER,
* 8.10.1904 Bech-Kleinmacher
8. Jean Pierre SANDT, vigneron, * 12.5.1871 Bech-Kleinmacher -
+ 16.12.1935 Bech-Kleinmacher, ⊙ 19.12.1900 à Wellenstein,
Cathérine KRIER, * 2.10.1872 Bech-Kleinmacher - + 17.2.1959
Bech-Kleinmacher
16. Barthélémy SANDT, vigneron, * 7.12.1824 Bech-Kleinmacher -
+ 21.8.1884 Bech-Kleinmacher, 1.⊙ 1853 Susanne WOELDGEN,
2.⊙ 26.4.1871 à Wellenstein, Cathérine HECK, * 11.7.1841
Wellenstein - + 2.7.1906 Bech-Kleinmacher
32. Barthélémy SANDT, vigneron, * 20.8.1789 Bech-Kleinmacher -
+ 10.1.1860 Bech-Kleinmacher, ⊙ 4.2.1824 à Wellenstein,
Anne Marie SENNINGER, * 24.2.1802 Bech-Kleinmacher -
+ 24.8.1855 Bech-Kleinmacher
64. Nicolas SANDT, vigneron, * 25.5.1762 Bech-Kleinmacher -
+ 15.5.1823 Bech-Kleinmacher, ⊙ 13.1.1782 à Bech-Kleinmacher,
Barbe MAURITIUS, * 25.4.1760 Wellenstein - + 6.4.1837 Bech-
Kleinmacher
128. Pierre SANDT, vigneron, * 2.12.1734 Elvange - + 19.2.1789
Bech-Kleinmacher, ⊙ 21.12.1757 à Bech-Kleinmacher, Eve
KINTZINGER, * 16.6.1735 Bech-Kleinmacher - + 19.6.1795 Bech-
Kleinmacher
256. Jean SANDT, laboureur, * 29.9.1708 Boler (F) - + vers 1745
Elvange, ⊙ vers 1730 à ?, Marie KRIER, * vers 1710 Elvange - + ?
512. Pierre SANDT, laboureur, * vers 1669 Boler (F) - 2.9.1750
Boler (F), ⊙ 25.2.1693 à Usselskirch (F), Marie MILTGEN,
* vers 1670 Rodemack (F) - + ?
1024. Pierre SANDT, * vers 1635 Boler (F) - + avant 1693, ⊙ ?

Georges KIESEL



Réponses:

3. KLINKER

Les KLINKER (ou KLINKESCH, ou KLENCKER) sont mentionnés au dénombrement des feux de 1656 à Elvange(Mondorf) en la personne de Thobie KLONCKES. Une Marguerite KLINCKER d'Elvange x avant 1694 Mathias KRIER. Le couple est resté à Elvange. Un frère de Marguerite, Mathias KLINCKER(S) s'est fixé à Mondorf et x Elisabetha fille de Philippe MULLER. Avant 1656 les dénombrements des feux mentionnent en 1611 et en 1624 un Gaspar KLUCKERS, vigneron à Puttelange(France)

Jean Joseph MULLER

8. ZANDE

x le 06.03.1810 à Reckange/Mess entre Paul SAND ° 25.04.1773 à Bivange et Josephine GOEDERT ° 31.01.1780 à Pissange. Parents de l'époux: Jean-Pierre SAND et Anne GOEDERT + 11.05.1788 à Bivange, de l'épouse: Jean GOEDERT + 09.04.1808 et Madeleine FLENER + 23 frimaire an 12 les deux à Pissange.

Suzanne STEFFES

Questions:

9. SCHACKEN

Recherche informations sur le lieu d'origine de la famille SCHACKEN, mentionnée vers 1700 à Schrassig. Jacques THOMA (de Schuttrange?), x avant cette date Suzanne "ex Schackenhau" à Schrassig.

Jean Joseph MULLER

10. MERSCH-DORANCE

Recherche informations sur la famille Michel MERSCH x Catherine DORANCE dont je possède les données suivantes, sans indication de lieu: Michael MERSCH ° 1804 , Margarethe MERSCH ° 1835 , Frédéric MERSCH ° 11.06.1836 , Cathérine MERSCH ° 15.03.1838 , Nicolaus MERSCH ° 1842 , Anne Marie MERSCH ° 26.09.1844 .

René FISCH

11. FISCH-BAUSCH

Recherche date et lieu de mariage (vers 1767) entre Antoine FISCH ° 20.08.1734 et Maria BAUSCH de Ernster(Hostert). Les pages des années 1766-1768 manquent dans les registres paroissiaux de Hostert.

René FISCH

12. DONDELINGER-PISSINGER

Cherche date et lieu du mariage entre Henri DONDELINGER et Catherine PISSINGER, célébré sans doute dans la région de Kayl avant décembre 1848.

Colette SCHLOSSER

12. Réponse: 15.01.1847 à Kayl

Jean-Claude MULLER

13. GAASCH-DONDELINGER

Cherche date et lieu du mariage entre Peter GAASCH ° ca 1841 et Catherine DONDELINGER ° ca 1851, célébré sans doute dans la région Kayl-Bettembourg-Pontpierre, ainsi que la date du décès de Peter GAASCH ca février 1910.

Colette SCHLOSSER

14. HARWIG

Gesucht zu allen Zeiten in aller Welt werden Träger des Namens HARWIG, sowie Auskünfte über Jean HARWIG(H) ° 29.09.1643 in Luxemburg-Stadt, und Johanna HARWIG (1792) x Alexander LAL(L)IER (1788) aus der Normandie.

Georges KIESSEL

14. LEY / SELLEN (Grevenmacher)

Recherche date de mariage (célébré à Grevenmacher avant 1714) entre Urban LEY + 07.01.1744 à Grevenmacher et Catherine SELLEN.

Georges KIESSEL

15. SANDT

Suche Sterbedatum und -ort der Barbara SANDT ° 16.03.1827 in Bech-Kleinmacher, Tochter von Barthel S. und Anna Maria SENNINGER. Barbara S. war zuletzt(?) Haushälterin beim Pfarrer in Biwingen.

Georges KIESSEL

16. SCHNITZIUS (Grevenmacher)

Recherche date de naissance (à Grevenmacher vers 1714) d'Anton SCHNITZIUS, fils de Julian S. + 25.06.1744 à Grevenmacher et de Marguerite MOSENER(?) + 04.09.1745 ibidem.

Georges KIESSEL

17. THILL (Grevenmacher)

Recherche date et lieu de naissance de Nikolaus THILL + 10.03.1780 à Grevenmacher, x 1764 avec Catharina BARTHOLOMAY ° 12.12.1744 à Grevenmacher, fille de Lambert B. et Angela ERNSDORFF (ERNST?).

Georges KIESSEL

18. Nicolaus WILTBEIM

Gesucht werden der Sterbeort und das Sterbedatum des Magisters (Jean)(François) Nicolaus WILTBEIM, ° 18.02.1630 als Sohn von Jean WILTBEIM, Advokat und Odile d'ALSCHIED in Luxemburg-Stadt. Nicolaus W. trat 1651 in die Gesellschaft Jesu ein, absolvierte das Noviziat in Tournai von 1651 bis 1653 und unterrichtete am Jesuitenkolleg in Luxemburg bis ungefähr 1671. Die Spur weist nach Wien, wo er laut einem Archivadokument von 1672 Prinzenenerzieher bei der Familie der Grafen von Königseck gewesen sein soll. Weitere Lebensumstände wären sehr willkommen.

Jean KRIER und Jean-Claude MULLER

19. GALES

Recherche lieu de naissance de Nicolas GALES ° 14.09.1833, fils des époux Nicolas G. et Marie DEUSCH.

Liliane TEMPER

20. GALES-DEUSCH

Recherche date et lieu du mariage des époux Nicolas GALES et Marie DEUSCH, célébré probablement avant 1833.

Liliane TEMPER

21. BAUSTERT-DIEDERICH

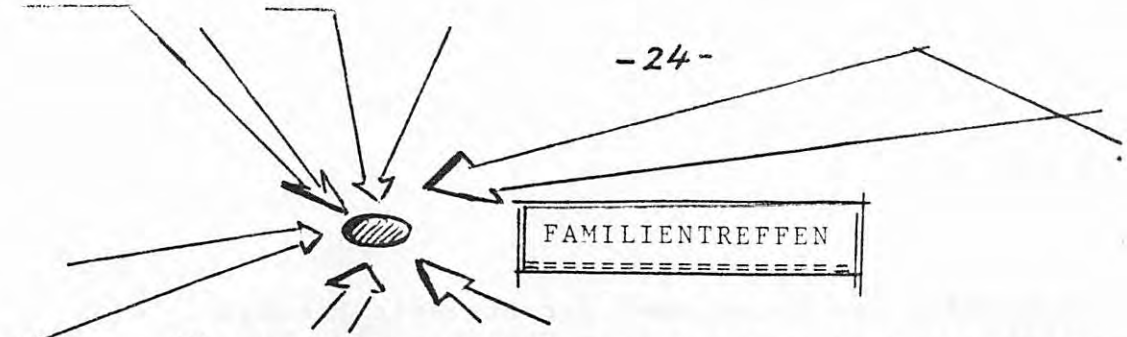
Siche Renseignerter iwer d'Koppel Frank BAUSTERT a Marianne DIEDERICH vu Sténgefort(Steinfort), ausgewandert no Amerika Enn 1800 op Pasadena. Hir Nokommen heeschen: Nic, Frank, George, Julius, Mathew, Edwin BAUSTERT a Mme CLESER, ARNOLD, CIUCA, KIRSCH.

Jean DIDERICH

22. Recherchen an der Belsch/Recherches en Belgique

D' Geméngen laanscht d'belsch Grenz hun dacks vun 1800 bis 1839 nêt all Akten. Wéi leet een sech un fir an der Belsch ze sichen?

Jean DIDERICH



FAMILIENTREFFEN

Wie der interessierte Leser sicherlich selbst feststellen konnte, häufen sich in letzter Zeit die Familientreffen immer mehr.

Waren es noch vor einiger Zeit, die Konveniate von Schulklassen, Kameraden aus RAD-Lagern, verschiedene Jahrgänge einer Ortschaft, usw. die sich zu einem geselligen Beisammensein trafen, so fallen einem heute, beim Lesen der Tageszeitungen, die Familientreffen auf.

Gibt es tiefere Gründe für dieses Aufkommen des Familiensinnes? Steht jedesmal ein eifriger Familienforscher dahinter, der seinen Verwandten eine Freude machen will, indem er einen "Stammbaum" der Familie aufstellt? Oder machte man früher nicht so viel Aufsehens bei solchen Treffen?

Wie dem auch sei, wir glauben dass es von Interesse ist diese Familientreffen zu notieren und wenn möglich auch Kontakt mit dem Organisator aufzunehmen.

Es folgen, in chronologischer Reihenfolge die Familientreffen welche in den zwei vergangenen Monaten stattgefunden haben, und welche wir in der Tageszeitung fanden.

- * Konveniat der Familien BISSEN und CLEMENS in Vichten (ein Stammbaum der beiden Familien wurde verschenkt) - L.W. 4.4.84
- * Familientreffen in Ospern (Nachkommen von Pierre SCHROEDER und Marguerite SALENTINY (* 9.12.1902 Ospern) ∅ 10.5.1927 - L.W. 12.4.84
- * Die Nachkommen der "SANDTefamill" aus Bech-Kleinmacher trafen sich (Nachfahren der Eheleute Barthel SANDT (1824-1884) und Susanna WOELDGEN (1826-1866) bzw. Katharina HECK (1841-1906) - L.W. 24.4.84
- * Die Familie OLINGER-WAGNER aus Tetingen traf sich in Mondorf L.W. 10.5.84
- * Treffen der Familie SCHANK in Bourscheid (so manche ausführlich beschriebenen Äste des Stammbaumes führen zu einer Erweiterung des bisher bekannten Familienkreises auf rund 250 Personen. Man kann den Ursprung der Familie SCHANK (auch SCHANCK) bis zum Jahre 1627 zurückverfolgen) - L.W. 14.5.84

- * Familientreffen der Nachkommen der Eheleute Nicolas RIES-MILLER aus Gonderingen (Die Eheleute Nic. RIES-MILLER aus Gonderingen heirateten 1899. 110 Nachkommen) - L.W. 15.5.84
- * 5. Konveniat der Grossfamilie HOFFMANN (weit verzweigte Familie aus Osweiler) - L.W. 24.5.84
- * Wiedersehensfeier der Familie EICHER (Nachfahren des Ehepaares Franciscus EICHER und Anna Elisabeth PLUMMER, die im Jahre 1799 in Kalborn heirateten. Interessenten können nähere Auskünfte über Tel. 94171 oder 486877 erhalten) - L.W. 2.6.84
- * Nachkommen der Familie KOPPE-S-MÜLLER aus Canach trafen sich (Nachkommen der Eheleute Jean KOPPE (*1848) und Marie MÜLLER (*1842) aus Canach) - L.W. 5.6.84

Die BINTENER- Familie, die schon 1982 mit einem grossen Familientreffen in Kopstal aufwarteten (siehe Journal vom 5.10.1982), trafen sich vor kurzem sogar zu einem Footing (L.W. 26.5.84).

In den vergangenen Jahren notierten wir auch andere Zusammenkünfte, so z.B.: die Familien GOEDERT, KRIER, MEYER, FRETZ-SCHWARTZ, usw. Näheres über diese Familientreffen, bitte im Sekretariat nachfragen.

Auf jeden Fall : zur Nachahmung empfohlen !

Georges KIESSEL

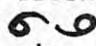
N.B. : Nous prions nos lecteurs de nous signaler tout rassemblement familial ou toute fête de noces d'or, etc., dont ils auraient connaissance et de nous adresser l'extrait du journal en relatant.

L'on pourrait éventuellement se partager la tâche, en répartissant la lecture des différents quotidiens (J, LW, LZ, RL, T) et hebdomadaires (Télécr., Revue, etc) parmi les bénévoles. Pour ce faire, prière de s'adresser au secrétariat, qui coordonne l'action.



DER FAMILIENNAME *Krieps*

Der Familienname KRIEPS ist die luxemburgische Sprachform für das deutsche Wort Krebs, dessen Bedeutung sich auf den Flusskrebs bezieht. Der etwa 10 cm lange Flusskrebs bevölkerte in früheren Zeiten in starkem Masse die Bäche und kleineren Flüsse unseres Landes. Mit der aufkommenden Verunreinigung unserer Gewässer ist das Tier, welches im ökologischen Gleichgewicht des Wassers eine nicht zu unterschätzende Rolle gespielt hat, infolge der Krebspest sozusagen vollständig ausgestorben.

Der Krebs wurde in die Reihe der Tierkreiszeichen aufgenommen, benannt nach dem Sternbild des Krebses ( 22. Juni bis 22. Juli), welches mit den anderen Tierkreiszeichen eine Grundlage der Astrologie in Verbindung mit dem Horoskop darstellt.

Auch als Wappentier trifft man den Krebs zuweilen an, wie wir das im Wappenbild der Familie "de Hauxards, Hauchart oder Hausard" sowie in demjenigen von Gangolf KREBS (oder KRIPS), 1698 - 1746 als Pfarrer in Diekirch erwähnt, feststellen können (Armorial Loutsch).

Es ist zu verstehen, dass in früheren Zeiten manche Dorfbewohner sich berufsmässig dem Fischfang widmeten, wozu denn auch der Krebsfang als besondere Spezialität zählt. Krebse gehörten damals, ebenso wie heute, infolge ihres schmackhaften weissen Fleisches als Delikatesse zum Speisezettel wohlhabender Leute. Deshalb war der Krebsfang wie der Fischfang, früher gestützt durch die kirchliche Vorschrift der Freitags-Fleischabstinenz, ein Erwerb.

Den ausschliesslichen Krebsfängern brachte diese Tätigkeit den Übernamen KRIEPS (KREBS) ein. Hierbei ist hervorzuheben, dass im Sprachgebrauch der Betreffende "Krieps" genannt wurde, dass man ihn aber in Schriftstücken meist als "Krebs" notierte. Wahrscheinlich wurde diese Form der in der Entwicklung begriffenen deutschen Hochsprache gegenüber der Dialektform bevorzugt. Das können wir ebenfalls bei Familiennamen wie SCHMIT, MÜLLER, WAGNER, SCHNEIDER, SCHUMACHER, KOCH und vielen andern feststellen, die entgegen der üblichen abweichenden Dialektform (Schmatt, Möller, Woner) in der hochdeutschen Schreibweise niedergeschrieben wurden.

In der Tat stellen wir in den Feuerstättenzählungen der Jahre 1604, 1611, 1624 und 1656 fest, dass die Schreibweise des Namen KREBS, KREPS, KRIBS, KREBß mehr der deutschen Aussprache ähnelt, dass allerdings gelegentlich die luxemburgische Aussprache "Kribs"

steht der Name in der Liste der absteigenden Frequenz an 791. Stelle von 13212 verschiedenen Familiennamen, die von Luxemburgern getragen werden (1982). Dabei gehört der Name zu denen, deren Zahl kumuliert 60% der Bevölkerung erfassen.

Die genealogischen Forschungen, die bisher über die Familien Krieps ausgeführt wurden, haben ergeben, dass wir es hauptsächlich mit 4 verschiedenen Stämmen zu tun haben, die im Augenblick noch nicht verbunden werden konnten. Es sind:

1. Die Familien KRIPS in der Stadt Luxemburg.

Sie sind in 8 Familien zusammengestellt, von denen nur zwei miteinander verwandt sind, welche wahrscheinlich aus der Hüncheringer Mühle stammen. Alle diese Familien sind in den Pfarrbüchern der Stadt Luxemburg für die Zeit von 1613 bis 1774 nachweisbar.

2. Die Familien KRIEPS von der Hüncheringer Mühle

Der Stamm beginnt gegen 1660. Die Familien verteilen sich im Laufe der Zeit auf die Orte Hüncheringen (Mühle) 1660 - 1755, Clausener Mühle 1666 - 1885, Luxemburg 1685 - 1757, Düdelingen 1755 - 1801, Kayl 1730 - 1820, Mondorf 1764 - 1813, Stadtbredimus 1820 - 1866.

3. Die Familien KRIEPS von Obermertzig

Der Stamm von Obermertzig begreift die nachfolgenden Ortschaften. Die angegebenen Jahreszahlen sollen hier wie auch für die andern Stämme, nur andeuten, um welche Zeit in diesen Orten der Name Krieps anzutreffen ist.

Athus 1922, Bettembourg, 1926, Buschroft 1905-1910, Dalheim 1922, Differdingen 1906-1935, Esch-Alzette 1871.1943, Grosbous 1788-1858-1885, Heiderscheid 1832-1878, Hollerich 1908, Kaundorf 1842-1846, 1873-1891, Lamadelaine 1893-1895, Lehrhof 1909-1916, Luxemburg 1936, 1951-1965, Mecher 1873-1891, Obermertzig 1604-1764, Petingen 1882, 1946, Rodingen 1874-1886.

4. Der Stamm von Useldingen

Diese Stammtafel weist folgende Orte auf:

Arsdorf 1830, 1853, Befort 1902-1914, 1879-1902, Buschrodt 1805-1811, Burglinster 1827, Christnach 1861-1881, Düdelingen 1888-1891, Esch-Alzette 1915-1930, 1929-1932, 1938, 1939, 1875, Eselborn 1825-1842, Gosseldingen 1838-1850, 1876, Harlingen 1861, Hünsdorf 1829-1841, Hollenfels 1799-1810, Kayl 1885, Kaundorf 1842-1846, 1901-1904, Kirchberg 1928, Keispelt 1855-1873, Koetschette 1932, Nöthum 1843-1852, 1856-1864, 1899-1907, Redingen 1927, Rinschleiden 1773-1784, Schoenfels, Schwidelbrouch 1894-1903, Vichten 1826, Useldingen 1753-1809, Weyer.

Wie weit die Erforschung der Krieps-Familien als erschöpfend oder vollständig anzusehen ist, lässt sich schwer feststellen. Zu einer solchen Studie, allein für das Gebiet des heutigen Grossherzogtums Luxemburg,

müsste man sämtliche Dezennaltafeln und die entsprechenden Zivilstandsakte von 1800-1972 sowie alle bestehenden Pfarrbücher vor 1800, deren ältestes 1601 beginnt, durchsehen. Das ist eine Arbeit, die für eine Einzelperson bei eingehender Beschäftigung, ein paar Jahre in Anspruch nehmen würde.

Ausserdem ist zu bedenken, dass ein einwandfreies, vollständiges Resultat praktisch unmöglich ist, da jede Auswanderung, nah oder fern, nicht nur die Forschung erschwert, sondern sie manchmal undurchführbar macht. Auch Lücken in den Registern können nur selten durch andere Dokumente ersetzt werden.

Die vorliegenden Forschungsergebnisse, welche von den Herren Alain ATTEN, François DECKER und Pierre KETTER zusammengetragen wurden, sind do ergiebig, dass man sie als eine beachtliche Leistung ansehen kann. Die Unterlagen ermöglichen die Aufzeichnung der drei umfangreichen Stämme von Obermertzig, Useldingen und Hüncheringen.

Von diesen Stämmen ist derjenige von Obermertzig als Grosstafel im Jahre 1984 aufgezeichnet worden. Er befindet sich im Besitze der Familien Emile KRIEPS-Brennan und Robert KRIEPS-Ketter aus Luxemburg.

Emile ERPELDING

Sachez que...

ANNONCE DE REUNION DE FAMILLE

Les "BERG", descendants de Peter BERCH, établi à Goeblange (Koerich) entre 1530 et 1560 se réuniront le samedi 6 octobre 1984 à Freylange (près d'Arlon) au Centre Lorrain, 15, rue du Beynert, pour une grande rencontre familiale et amicale.

Sont cordialement invités tous ceux qui descendent des différentes branches des BERG, à savoir ceux de :

Bonnert, Fouches, Frassem, Habergy, Thiaumont, Viville (Belgique),
Goeblange (Koerich), Hagen, Huttange, Redange/Attert, Arsdorf,
Saeul, Obercorn, Larochette (Luxembourg),

Wisconsin (U.S.A.),

et toutes les ramifications de ces branches, avec leurs conjoints et descendants; y compris les enfants.

Tous ceux qui n'auraient pas pu être contactés directement voudront bien se faire connaître par téléphone au numéro 44 64 40 de Charles BERG à Luxembourg qui donnera de plus amples détails.



Nous disposons certes de l'étude de Harpes (La Peste au Pays de Luxembourg, Essai historique et médical. 1952) ainsi que de différentes contributions monographiques; l'histoire de la médecine d'ancien régime au Luxembourg reste cependant à écrire. Notons au passage ce scarabée d'Egypte, trouvé par le pharmacien luxembourgeois Kleffery dans une momie qu'il broyait en poudre pour l'incorporer à ses médicaments! (cf. J. Krier et R. Weiller, Le Manuscrit Wiltheim de Baslieux, 1984, p. 94-95, 111) Ces lignes voudraient contribuer plutôt à l'étude de l'imbrication sociale d'une famille de praticiens ruraux de l'Ouest du Luxembourg que les documents permettent de suivre pendant quatre générations, jusqu'à la révolution française.

La recherche débuta par une suite de trois actes de décès de l'année 1781, portés au registre paroissial de Redange/Attert par le curé Corneille WELTER: à quelques mois d'intervalle décèdent au petit village voisin de Nagem trois hommes: Dominicus MICHELS de Roth/Vianden (+ 29.01.), Thomas ANTON de 'Neuhaby' (Habay-la-Neuve) (+ 17.08.) et Mathias THOMAS de Berlé (+ 26.08.) 'ob fractionem pedum' (pour avoir fracturé le pied). Probablement ces gens étaient venus de si loin pour se faire soigner par quelque médecin, dont la réputation ne dut trop souffrir de pareilles exceptions; en effet nous n'avons repéré d'autre acte de décès du même genre.

En fouillant quelque peu les registres paroissiaux, les actes notariaux aux archives de Luxembourg (AEL) et d'Arlon (AEA) ainsi que les ouvrages communs de référence (Schon), nous avons pu dresser un fragment de généalogie descendante du premier 'chirurgien' de Nagem, Valentin REDING qu'on lira en appendice. (Les données des registres paroissiaux sont incorporés à ce tableau généalogique). Les autres informations concernant cette famille REDING de Nagem sont arrangées à la suite de cette introduction dans l'ordre chronologique, et avec indication des sources.

Pour résumer brièvement les aspects les plus intéressants: il saute aux yeux que les trois générations de 'chirurgiens' REDING illustrent la transmission d'une profession de père en fils sous l'ancien régime, d'autant plus que l'instruction est dispensée en famille, vu l'absence de facultés. La médecine à cette époque est un art pratique qui utilise tant bien que mal des moyens et des recettes traditionnels. Le mariage en 1783, entre Anna-Christine REDING, fille du 'chirurgus' Antoine REDING I avec Pierre SUTTOR 'expertissimus medicus', fils de l'official de Bertrange Charles SUTTOR, pourrait être désigné comme 'mariage de caste'. Pareillement celui en 1781 entre Antoine REDING II 'chirurgus' et Marie-Hélène GILLET de Nobressart, si une relation de parenté existe entre l'épouse et le praticien Pierre-Joseph GILLET de Florenville, natif de Lutzeroth, ancien 'étudiant' de Antoine REDING I à Nagem.

L'exercice de l'art de guérir permet cependant à ses praticiens d'accumuler des fortunes et de réaliser une ascension sociale, à tel point que les REDING de Nagem ont pu acquérir le titre de Seigneurs de leur village en 1779, en achetant par engagère la Seigneurie foncière de Pierre-François de le Febue de Chioux.

Les origines de cette souche des REDING sont obscures: vu le nom du village voisin de REDINGEN/Attert, on ne s'étonne point de trouver d'autres familles de ce nom, tant à Nagem même pendant l'époque sous considération (une famille REDING occupe un des moulins d'après les données du 'cadastre' de 1766) que par exemple à Arlon où dès la fin du XVIIe siècle, une famille scabinale du nom de REDING utilise les armoiries des EYSCHEN dont elle prétend descendre (cf. J.-Cl. Loutsch, Armorial du Pays de Luxembourg, p. 667. et J.-Cl. Muller, in: Hémecht 1983-4, p. 660-661). On notera aussi qu'un bulletin s'adressant à toutes les familles actuelles du nom de REDING paraît à Schwyz en Suisse (6 numéros publiés). Nous avons omis de poursuivre les destinées de cette famille au-delà du seuil du XIXe siècle: cependant en 1817, elle aurait été contrainte de vendre ses biens dans une situation défavorable (M. Krippes, Geschichtliches aus Nagem, in: Brochure Fanfare de Nagem, 1956, p. 43-44).

- 1738: Les hosties consacrées et l'huile des malades pourront être conservées à la chapelle de la filiale de Nagem du consentement du curé de la paroisse de Redange 'ob infirmos ad famosum chirurgum ibi commorantem undique affluentes, et pro casu necessitatis'.
Bistumsarchiv Trier, Abt.40:42, folio 213. (Visitationsbericht de 1738)
- 1758.26.01. Contrat de mariage entre Jean-Guillaume REDINGH, fils de feu Valentin REDINGH et de Catherine RAUSCH de Nagem et Marie-Marguerite ZEIPPEN, fille de Guillaume ZEIPPEN et de Marguerite NEPPERS de Tontelange. Les jeunes époux habiteront la vouerie WAGENERS de Tontelange. Le mari apportera dans le ménage 200 écus, 10 bovins et 10 maldres de céréales. Le frère du mari, Antoine REDINGH de Nagem payera comme 'Ehesteuer' dans une période de trois ans: 300 écus, 4 bovins et 1 cheval.(Conclusion: deux frères REDING seulement sont en vie à l'époque de ce mariage, aucune fille).
Témoins: Charles GIRSCH d'Oberpallen et Jean BONIFAS de Grummelscheid.
AEA, notaire Molitor, No 299 (Information de M.Georges Schweitzer)
- 1766-67: Dénombrement de la population sous Marie-Thérèse: Nagem, maison 11 : hommes de plus de 16:Antoine REDING, chirurgien, Antoine REYSER, valet, femmes de plus de 14:Marie, Suzanne REDING, Anne-Marguerite MOLITOR filles de moins de 14: Anne-Marie,Anne-Catherine et Anne-Christine REDING
AGR, CDL, volume 70, folio 68-70
Le chirurgien Antoine REDING ne figure pas comme propriétaire de terre au dénombrement communément appelé 'Cadastre de Marie-Thérèse'.
AEL A XIV 199 :
- 1773: Les Etats du Luxembourg augmentent la pension du chirurgien REDING de Nagem de 400 florins. 'Homme aussi habile dans son art que charitable et désintéressé dans son exercice' et qui s'était chargé de la formation de deux élèves. R.était d'une habileté extraordinaire pour la guérison des fractures et des dislocations.
A.Sprunck: Quelques figures remarquables de médecins de l'ancien pays de Luxembourg, in:Janus 49(1961),p.164.
- 1778.04.08. Etablissement d'une rente au 'wohlachtbaren herrn Antoine REDING geschwornen Landfeldscherer zu Nerenhausen' par le curé de Rindschleiden, Jean-Michel HEINEN, en même temps directeur de la chapelle de Heispelt. Le capital emprunté de 140 florins servira à la 'Neuerbawung obgemelter Capelle'. A la même date pareille rente à la 'bruderschaft Jesu und Mariae in der Pfarrkirche Redingen/Attert' pour un capital emprunté de 280 escalins.
AEL, notaire Everling de Grosbous, No 1380 et 1381.(référence dans Schon)
- 1779.25.05. 'Le très noble seigneur Pierre-François de Le Febue Seigneur d'Oberplaten et Coseigneur de Nerenhausen(Nagem),résidant à Chioux' relaisse à bail perpétuel 'au Sieur Antoine Reding chirurgien juré résidant à Nerenhausen' son héritage,rentes et revenus à Nagem,Redange,Saeul,Lischer,Roodt,Lannen, Platen,Schandel et Pratz pour la somme de 2650 écus. Se réserve le droit de rachat.
AEL, notaire Everling de Grosbous, No 1466.
- 1779.29.11. Donation 'aus geistlich-übernatürlichen Trieb' de 588 écus à 20 escalins à la chapelle de Heispelt par le chirurgien Antoine Reding; une messe perpétuelle sera dite à l'intention des Reding chaque 4 décembre.
AEL, notaire Everling de Grosbous, No 1503. (référence dans Schon)
- 1780.20.10. Le nouveau beffroi de Luxembourg, en construction, s'écroule et tue un ouvrier.Trois blessés sont soignés aux frais de la ville. Les dépenses de pharmacie et les rémunérations de 3 médecins et 6 chirurgiens s'élèvent à 725 florins 8 et demi deniers. 'On allait quérir spécialement un certain Reding de Nagem en voiture'.
Würth, Novum Forum I, p.63-67.
LW, Tausendjährige Stadt Luxemburg, 1963, (coupure de presse)

1780.18.12. Testament de'Antonius REDING, sesshafft zu Nerenhausen, geschworener Landchirurgus, Mitherr des dorffs Nerenhausen, und herr der Meyerey Oberplaten'. Sera enterré à l'église paroissiale de Redange devant l'autel de S.Barbe. 12 prêtres assisteront à son 'Begängnis' qui sera suivi de la 'sogenannte 40tägige Mess'. Des services seront pareillement dits aux églises d'Ell, Colpach, Rambruch, Rindschleiden, Ospern et Folscheid. Les capucins d'Arlon recevront 6 écus pour lire 50 messes. Le douzième jour après l'enterrement, le meunier de Nagem moudra un maldre de blé, il en cuira du pain à distribuer aux pauvres ayant assisté à l'enterrement. Un des ses enfants non encore mariés: Antoine, Marie-Catherine ou Anne-Christine sera le propriétaire de la vouerie ZIRTEN de Nagem. Il devra payer 1600 écus aux autres enfants. Spécification des prêts concédés à diverses personnes; les enfants héritent de ces titres comme 'Kindsteile'. Nomme exécuteurs testamentaires ses beaux-fils Michel WANTZ de Nagem, Jean USELDING de Niederpallen et Sébastien KOCH du moulin d'Everlange. AEL, notaire Everling de Grosbous. (18 pages) (référence dans Schon)

Différentes transactions effectuées devant notaire (d'après le testament d'Antoine REDING I)

Nom du débiteur	village	date de l'acte	somme engagée	notaire
		1767.08.08.	dîme de Kaundorf 1000 écus	Bertrand/Wiltz
GENGLER Antoine	Nagem	1747.12.06.	prairie 49 écus	Didier
HAUSMAN Thomas	Arlon	1774.28.01.	101 écus	Mohy
HENCKELS Nicolas	Arlon	1761.18.05.	200 écus	Mohy
HOLLERICH Michel	Lannen	1752.15.06.	prairie 60 écus	Pierret/Arlon
JACOBY Jean-Jacques	Dahl	1770.21.05.	dîme de Dahl 700 écus	Everling/Grosbous
KELLEN Nicolas	Redange	1776.08.08.	60 écus	Richard/Arlon
KNAUS Pierre	Lannen	1770.10.05.	prairie 35 écus	Mohy/Arlon
MARCHE Baron de	Guirsch	1772.24.11.	dîme de Waltzing 1567 écus	Huberty
MARTINI François	Ell	1753.29.03.	prairie 259 écus	Didier
MARTINI Jacques	Ell	1760.20.11.	prairie 46 écus	Didier
MECHER Jacques	Colpach	1727.03.02	34 écus	Dhole/Arlon
NEU Christophe	Nothomb	1749.27.10.	prairie à Ell 302 écus	Didier
PFORTZHEIM de	Colpach	1731.31.08.	dîme de Rambruch 500 écus	Notumb/Arlon
PFORTZHEIM de	Colpach	1770.16.07.	prairie 101 écus	Everling
REDING Jean	Nagem	1717.10.10.	prairie à Redange 32 écus	Forrion/Arlon
ROLLS Nicolas	Nagem	1704.04.11	une pièce de terre	Nerenhausen/Arlon
SAND Pierre	Redange	1775.10.10.	60 écus	Huberty/Beckerich
SCHOLER François	Colpach	1776.09.01.	forêt à Roodt 259 écus	Everling
SINER Pierre	Nagem	1722.25.01.	24 écus	Notumb
THILL Pierre	Nagem	1753.28.03.	16 écus	Didier
TONTLING Nicolas	Oberpallen	1771.04.04.	100 écus	Kiellen/Arlon
TUSCHSCHERER Michel	Redange	1758.13.12.	champ 108 écus	Didier/Arlon
WAGENER Guillaume	Hostert	1749.18.12.	hayé à Nagem 30 écus	Pierret
WALSDORFF DIdrich	Nagem	1722.16.03.	30 écus	Notumb

an XI.04.thermidor: Certificat par Jean-Pierre KOHL, maire de Redange, assisté de Denis NICOLAY et de Pierre EWEN, conseillers, que "le Sieur Antoine REDING, né à Nagem, âgé de 52 ans exerce depuis 30 ans l'art de la chirurgie en la commune de Nagem sans qu'une plainte à sa charge nous soit parvenue; que du contraire par sa dextérité il s'est acquis à juste titre la confiance de tous les concitoyens du département et des voisins" AEL, B 682

1806.02.12. Sommé de justifier de sa formation médicale le chirurgien Antoine REDING de Nagem écrit à l'administration française: "Je ne pens pas en procurer d'autre (titre) que celui connu sous le rapport de ma réputation et de l'expérience dans tout le département; je suis un élève de mon père décédé depuis environ 21 ans et celui-ci était pensionné et salarié par le gouvernement d'Autriche pour prendre et instruire des élèves dont j'étais du nombre avec Me DUTREUX de Grevenmacher et GILLET de Florenville, mais il nous a point laissé de titre par écrit, n'ayant pas eu la coutume de le faire". Reding espère "être laissé tranquille à cet égard à l'avenir puisque d'ailleurs le public en souffrirait beaucoup". AEL, B 682

Généalogie de la famille REDING de Nagem

I REDING Valentin dit ZIRTEN 'cyurgus' ° + 25.12.1745 Nagem
 x RAUSCH Catherine dite PALLERS ou ZIRTEN ° + 04.01.1737 Nagem

enfants:

1. REDING Jean-Guillaume ° vers 1730
 x 26.01.1758 (contr.mar.) ZEIPPEN ou WAGNERS Marguerite de Tontelange
2. REDING Antoine (voir II)
3. Inconnus comme les baptêmes ne sont notés qu'à partir de 1733 à Redange/Attert éventuellement REDING Jean Etienne, parrain de II.3., vicaire, + 09.09.1786

II REDING Antoine I (I.2) 'chirurgus' ° Nagem + 13.05.1786 Nagem
 x 28.10.1744 Redange GLESENER Suzanne de Dahl, fille de G. Georges et de Catherine. + 01.07.1765 Nagem

enfants:

1. ZIRTEN Suzanne ° 21.11.1745 Nagem + (?)
2. ZIRTEN Antoine ° 26.11.1746 Nagem + (?)
3. ZIRTEN Suzanne ° 05.01.1748 Nagem + (?)
4. REDING Maria dite ZIRTEN ° 16.09.1749 Nagem
 x 18.01.1769 Redange WANTZ Michel d'Ettelbruck
5. REDING Suzanne dite ZIRTEN ° 20.03.1752 Nagem (doutes d'identité!)
 x 04.02.1772 Ospern USELDING Jean de Niederpallen, fils de Michel U. et de Catherine OSWALD (époux EENESCH)
6. REDING Anna Maria dite ZIRTEN ° 14.03.1754 Nagem
 x 20.01.1774 Ospern KOCH Sébastien, fils de K. Sébastien et de MICHELA Marie du moulin d'Everlange
7. REDING Antoine II (voir III)
8. REDING Marie Catherine ° 28.06.1756 Nagem
9. REDING Marie Catherine ° 15.02.1760 Nagem + 28.09.1761 Nagem
10. REDING Anne Christine ° 15.08.1762 Nagem
 x 01.05.1783 Redange SUTTOR Pierre 'experitissimus medicus', fils de S. Carolus Antonius, officialis de Bertringen et de PROMMENSCHENKEL Anne Elisabeth. Témoins: les deux médecins Jean Baptiste PROBST et Jean Caspar SMETS. ° 18.03.1765 Nagem

III REDING Antoine II (II.7) 'chirurgus' ° 28.06.1756 Nagem + 16.03.1808 Nagem
 'dominus temporalis de Nagem, Platen etc.' ° comme 'Ackersmann'
 x (1) 10.02.1781 GILLET Marie Héliène de Nobressart, fille de G. Pierre et de PIERRE Elisabeth + 23.02.1791 Nagem

enfants:

1. REDING Marie ° 18.12.1781 Nagem
 2. REDING Antoine III ° 05.04.1783 Nagem 'Ackersmann' en 1808!
 3. REDING (Anna)Catherina ° 03.10.1784 Nagem + 28.09.1789 Nagem
 4. REDING Maria Helena ° 09.08.1786 Nagem
 5. REDING (Anna)Christina ° 09.10.1788 Nagem + 05.11.1788 Nagem
 6. REDING Fransiscus Josephus (Ermanuel) ° 01.12.1789 Nagem + 06.02.1790 Nagem
 7. REDING Sebastianus ° 03.02.1791 Nagem
- x (2) 20.01.1792 SYNER Marie Catherine d'Useldange, fille de S. Paulus et de FABER Marie ° vers 1770 Useldange + 18.02.1808 Nagem

enfants:

8. REDING Michel ° 13.02.1793 Nagem
9. REDING Theresia ° 20.01.1795 Nagem
10. REDING Antonius Josephus ° 25.12.1796 Nagem
11. REDING Catherina ° 23 pluviöse an IX



CURIOSITÉS GÉNÉALOGIQUES

Un "non-inscrit"

Chacun d'entre nous sait, ou en a déjà fait l'expérience, que pour se marier, il ne suffit pas seulement de trouver une compagne pour la vie, mais également faut-il satisfaire à des obligations administratives préalables, e.a. produire les papiers requis.

Il n'en était pas autrement autrefois, comme le prouve le cas de Paul ZENNER de Schwebsingen en 1845, que je cite ci-après.

Voulant se marier le 21 juin 1845 avec Angèle GLODEN de Schwebsingen, Paul ZENNER devait se laisser dire que son nom ne figurait pas dans les registres de l'état civil de sa commune natale de Wellenstein !

L'acte de notoriété redressant cette omission d'inscription (qu'il soit dit en passant que de telles négligences se sont encore produites il n'y a pas si longtemps dans le pays !) dont le texte intégral suit, est annexé au registre des actes de mariage de 1845.

Curiosité : les témoins déclarent pouvoir préciser la date exacte de la naissance de Paul ZENNER, e.a. en souvenir de leur assistance au repas de baptême ...

Voici le texte:

Extrait

des Minutes aux actes de la Justice de Paix du Canton de Remich, arrondissement judiciaire et Grand-Duché de Luxembourg.

L'an mil huit cent quarante cinq le dix Mai après-midi.

Devant Nous Pierre Joseph AUGUSTIN, Juge de Paix du Canton de Remich, assisté de Notre Greffier,

a comparu:

Paul ZENNER, vigneron demeurant à Schwebsingen, Lequel Nous a produit un Certificat lui délivré par Monsieur le Bourgmestre de la Commune de Wellenstein, en date d'hier et enregistré au Bureau de cette ville, le même jour, un Role sans renvoi, volume trente un folio quarante huit, case dix aux droits de quatrevingts cents en principal, et de vingt un cents de majoration, perçues par le Receveur GRAFF; duquel certificat il appert, que le comparant; Paul ZENNER, fils légitime de Nicolas Zenner et de la défunte Elisabeth POSS, née à Schwebsingen, ne se trouve pas inscrit sur les Régistres de naissance de la commune de Wellenstein et que cette omission ne peut être attribuée qu'à l'insouciance de l'Officier de l'Etat civil alors en fonctions.

Pour donc remédier à ce défaut d'Inscription le comparant Nous a produit le Nombre de Témoins requis, avec prière de recevoir la déclaration, pour lui en octroyer acte de Notoriété.

Ces Témoins sont, savoir :

- 1er. Nicolas ZENNER, vigneron, demeurant à Schwebsingen, père;
2. Pierre ZENNER, âgé de cinquante huit ans, vigneron, domicilié à Kleinmacher, Oncle;
3. Paul ZENNER, âgé de cinquante cinq ans, vigneron demeurant à Schwebsingen, oncle et parrain;
4. Barbe ZENNER, âgée de soixante deux ans, veuve de Pierre GALES, sans Etat, domiciliée à Kleinmacher, Tante;
5. Anne Marie ZENNER, âgée de soixante deux ans, Epouse de Pierre ALTWIES, vigneron à Bech, Tante;
6. Marie ZENNER, âgée de cinquante quatre ans, Epouse de François SCHRAM, vigneron demeurant à Schwebsingen, Tante;
7. Anne POSS, âgée de cinquante ans, veuve de Jacques ROUPPERT, vigneronne demeurant à Schwebsingen, Marraine.

Lesquels Témoins Nous ont déclaré, et certifient par ces présents, que Paul ZENNER, vigneron domicilié à Schwebsingen, fils légitime de Nicolas ZENNER, et de la défunte Elisabeth POSS, celui-là vigneron au dit Schwebsingen, est né au même Schwebsingen le vingt cinq août de l'an mil huit cent seize, et que le défaut d'Inscription de son acte de naissance aux Régistres de l'Etat civil à ce destinés, ne peut être attribué qu'à la négligence de l'Officier de l'Etat civil pour lors en fonctions.

Les Témoins, tous parens du nouveau-né, déclarent de plus pouvoir ainsi préciser la date de la naissance du susdit Paul ZENNER par suite de l'Inscription qu'ils en ont vû aux Régistres de Baptême de la paroisse et de leur assistance au Répas de Baptême qu'on a coutume de donner en pareille occurrence.

Lesquels faits, que les témoins ont attestés sincères et véritables, Nous avons dressé le présent acte de Notoriété pour suppléer l'acte de naissance de Paul ZENNER susdit, que les Témoins ont signé avec Nous et Notre Greffier, à l'Exception de Barbe ZENNER, Anne Marie ZENNER, Marie ZENNER et Anne POSS, qui de ce par Nous enquises ont déclaré ne savoir écrire ni signer;

Le tout après Lecture en faite et Interprétation en donner en allemand.

fait à Remich date que dessus

./ (illisible) signés/. Nicolas ZENNER, Paul ZENNER, Paul ZENNER, Pierre ZENNER, P.J. AUGUSTIN et CROCIUS Gffr.

./Sur la Minute est écrit./. Enregistré, deux Roles sans Renvoi, à Remich le quatorze Mai, Mil huit cent quarante cinq.

volume sept, folio cent quatre vingt sept verso, case huit. Reçu quatre vingts cents en principal et vingt un Cents de majoration.

Le Receveur./ signé GRAFF. Pour expédition CROCIUS gffr.

frais: Timbre de la minute -.85, Répertoire -.25, Une vacation au juge 2.50, idem au greffier 1.68, Enregt. 2.14, Timbre de l'Expédition 1.28, Droit d'Expédition -.80 . Total neuf francs 50 cent. 9.50

L. recev.

Paul ZENNER était donc le fils de Nicolas Z. de Bech (*20.1.1776 - + 14.6.1847) et d'Elisabeth POSS (+ 20.5.1834), mariés le 29 Pluiose an 13.

Son grand-père, Jean ZENNER de Bech (+ 11.3.1808) s'était marié le 14.2.1775 avec Anne Marie SCHUMACHER de Kleinmacher. Ils avaient 10 enfants, dont 4 jumeaux:

Nicolas (cité ci-avant), Anne Barbe (*20.1.1776 - + 1.6.1855, Ⓞ 10.1.1797 avec Pierre GALES, citée comme témoin), Jean (* 28.10.1777), Philippe (* 28.6.1780 - + 31.3.1792), Anne Marie (* 14.7.1782 - + 25.1.1849, Ⓞ 7.1.1808 avec Pierre ALTWIES de Remich, également témoin), Pierre (*27.2.1784 - + 28.9.1785), Pierre (* 11.5.1787 - + 17.3.1860, Ⓞ 5.2.1810 avec Marie SENNINGER de Kleinmacher, témoin), Marguerite (* 11.5.1787, Ⓞ 4.1.1807 avec Mathieu SCHMIT de Wellenstein), Marie (*18.2.1789, Ⓞ 2.1.1813 avec François SCHRAM de Schwebsingen, citée comme témoin) et Paul (*5.9.1791- +1855, Ⓞ 8.4.1817 avec Anne Marie WILTZIUS de Schwebsingen, témoin).

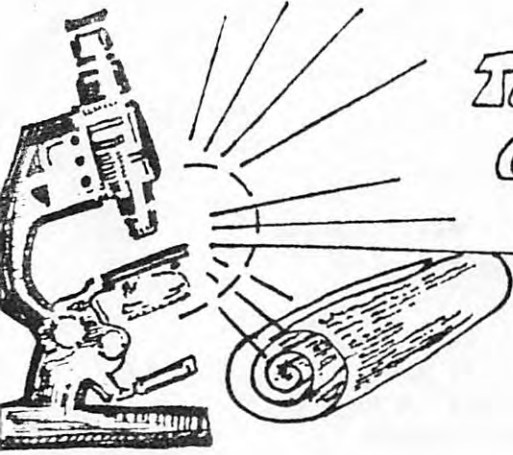
Bien que A. Dauzat dans son "Dictionnaire des noms et prénoms de France" donne comme explications : 1^o ZENNER (Alsace-Lorraine), var. probable de Zinner, ouvrier en étain, et 2^o ZEHNER (Alsace), "dizienier" (employé, dont ZEHN doit être l'abréviation), (donc nom de métier), et que H. Bahlow dans son "Deutsches Namenlexikon" classe le nom de ZENNER comme un nom de lieu ("Ortsname"), je suis d'avis que l'on peut aussi bien, dans le présent cas, ranger ce nom dans la catégorie des noms de famille découlant d'une (haute) dignité civil ou ecclésiastique. (Kirchliche u. weltliche Würdenträger d'après Dr. N. Müller).

En effet, les noms tels que SINNER, SEHNER, SÖHNER, SENDER, SIND, ZENDER et ZENNER sont des dérivés de la fonction de "synodal" (Kirchenscheffen, Kirchenratsmitglied). La maison dite "An Zennesch" n'aurait-elle pas désignée le domicile du synodal, et par la suite avoir donnée naissance au nom de famille Zenner ?

La question reste ouverte, et si quelqu'un parmi les lecteurs a une autre explication à donner, je serais heureux de la connaître.

Georges KIESSEL.

TROUVAINES GÉNÉALOGIQUES



Wéi aus HOWALD en neie Familjennum
MAHOWALD entstanden as.

.....

Ech probéieren hei ze beschreiwen wéi am
Joër 1830 dësen Irtom op der Gemeng geschéie konnt.

Den 1. Juli 1830 kënt owes um 6 Auer zu Dippech beim
Doléiner Philippe HOWALD e klenge Jong op d'Welt. Et as
dat 2. Kand aus dem Bestiednis Philippe Howald- Marie
Hansen.

Daagsdrop geet de Papp op d'Gemeng fir d'Kand opzeschrei-
wen.

Wéi de Schreier de Papp gefrot huet wéi hien géif hee-
schen, huet dee gesot: MA HOWALD heeschen ech (geduecht
huet de Papp: MA HOWALD as mäin Num, Dir kennt mech dach!)

De Schreier awer huet de Papp héchstwarscheinlech nët
kannt, an esou as aus HOWALD de Num MAHOWALD opgeschriwwe
gin.

Ech stelle meng Interpretatioun selbstverständlech zur
Diskussioun- vläicht gët och nach eng aner Explicatioun.
Interessant wir ët wann een oder deen anere Lieser ähnlech
Saachen ze publizéieren hätt.

Alphonse CRUCHTEN

- Gemengesekretär -

D i p p e c h

ADRESSES D'ASSOCIATIONS GÉNÉALOGIQUES

Avez-vous des ancêtres en Belgique ?

"Office généalogique et héraldique de Belgique"
Musées Royaux d'Art et d'Histoire, parc du Cinquantenaire,
B - 1040 Bruxelles

Réunions le samedi, de 10 h à 12 h. Revue bimestrielle,
"Le Parchemin", plus recueil annuel.

"Service de Centralisation des Etudes généalogiques et démographiques
de Belgique (S.C.G.D.)"
Chaussée de Haecht, 147, B - 1030 Bruxelles

Revue bimestrielle : "L'intermédiaire des généalogistes"

"Vlaamse Vereniging voor Familienkunde (V.V.F.)"
Van Heybeeckstraat, 3, B - 2060 Merksem (Antwerpen)

Réunions le mercredi et le jeudi de 14 h à 19 h.
Revue mensuelle : "Vlaamse Stam"

ATTENTION !!! En principe ces sociétés ne font pas de recherches
généalogiques ! Mais elles peuvent vous conseiller
(mettre en rapport avec des chercheurs locaux) et
vous donner des renseignements (grâce à leurs
fichiers).

Soyez courtois et joignez toujours un timbre à
votre lettre-demande.



Le M E M O R I A L comme source généalogique

Le MEMORIAL du Grand-Duché de Luxembourg offre une foule de renseignements accessibles à tout le monde et valables pour presque toutes les rubriques dont s'occupera l'association.

Pour ma part, j'ai effectué des recherches fructueuses en consultant plus particulièrement les indicateurs suivants:

- absences
- contribution mobilière (liste des contribuables soumis à l'impôt foncier)
- domicile
- dons et legs
- état civil
- indigénat
- chasse (liste des détenteurs de permis de chasse)
- nom
- naturalisations
- pensions (pensions militaires)
- succession

En outre, sous : cadastre, contributions, douanes, enregistrement et autres administrations de l'Etat on peut se renseigner sur les nominations, les mutations et les démissions des fonctionnaires.

Je suis certain que d'autres, bien avant moi, auront exploité ce filon, mais il serait peut-être de l'intérêt de beaucoup de débutants de lui donner de la publicité. Le MEMORIAL ne contient certes pas toutes les clefs des énigmes qui freinent nos recherches, mais l'un ou l'autre y fera peut-être "la trouvaille" qui le débloquera et lui fera découvrir tel ou tel autre ancêtre dont il avait perdu la trace ou en ignoraît même l'existence.

Voici quelques exemples.

1. il s'agit d'abord d'une curiosité orthographe-patronymique et elle nous est fournie par un "Avis-Etat civil" publié au MEMORIAL du Grand-Duché de Luxembourg de l'année 1867, nous apprenant que le nom patronymique "WEITZEL", existant toujours au Gr.-D., a été, dans ce cas d'espèce, francisé sous la forme de "VEDZELLE".

Bekanntmachung. — Civilstand.

Am 23. November 1870 ist in der Gemeinde Alger eine gewisse Anna Vedzelle (Weißel), Ehefrau Descamps, alt 52 Jahre, angeblich aus dem Großherzogthum Luxemburg stammend, gestorben. Der Sterbeact ist im Bureau der Justiz (Regierungsgebäude) niedergelegt.

Ich ersuche die Gemeindererwaltungen Nachforschungen in Betreff des Geburtsortes dieser Person anzustellen und mich von dem etwaigen Ergebnis derselben in Kenntniss zu setzen.

Luxemburg den 25. September 1871.

Der General-Director der Justiz,
Bannerus.

Avis. — Etat civil.

Le 23 novembre 1870 est décédée dans la mairie d'Alger la nommée Anne Weitzel (Weißel), épouse Descamps, âgée de cinquante-deux ans, prétendument originaire du Grand-Duché de Luxembourg. L'acte constatant le dit décès est déposé dans les bureaux du Gouvernement (justice).

Je prie les administrations communales de faire des recherches au sujet du lieu de naissance de cette personne et de m'en faire connaître le résultat, le cas échéant.

Luxembourg, le 25 septembre 1871.

Le Directeur-général de la justice,
VANNEERS.

ensuite une, ou plutôt six curiosités, toponymiques celles-ci, mais à classer dans la rubrique "émigration des Luxembourgeois": dans une circulaire adressée aux administrations communales, le 12 mars 1868, le Directeur général de la Justice les prie d'examiner les énonciations erronées contenues dans les actes de décès de Luxembourgeois décédés à l'étranger. Dans six des neuf cas énoncés, les lieux de naissance indiqués semblent - ou sont fantaisistes et se lisent: "Croaten" (vraisemblablement "Crauthem" - note de la réd.); "Poizer"; "Vermenthausen"; "Bocange"; "Tripline" et "Rahler" (peut-être "Kahler" - note de la réd.). Il est également curieux de constater que, dans tous ces cas, le décès a été enregistré à Paris!

Kundschreiben, die Classirung verschiedener im Auslande aufgenommenen Sterbeacten betreffend.

Unter den im Auslande aufgenommenen, der Großherzoglichen Regierung beauftragt Aufzeichnung von Art. 81 des Civil Gesetzbuchs übermachten Sterbeacten haben sich mehrere befunden, welche wegen der darin enthaltenen irrigen Angaben nicht an die betreffenden Behörden versandt werden konnten.

Diese Acten betreffen nachbenannte Personen:

1° Josephine Leonard, Rentnerin, 70 Jahre alt, Witwe des Johann Wagner, angeblich aus Croaten, Großherzogthum Luxemburg gebürtig, gestorben zu Paris den 8. December 1864, zuletzt wohnte rue Duguay-Trouin, Nr. 10.

2° Rosa Stefen, 64 Jahre alt, Witwe des Johann Baptist Hartmann, aus Remelange (Luxemburg), gestorben zu Paris den 6. März 1865, zuletzt wohnte rue de Meaux, Nr. 26.

3° Johann Schumann, 23 Jahre alt, Bäcker, angeblich aus Ligen (Luxemburg) gebürtig, gestorben zu Neuilly den 24. September 1865, zuletzt wohnte rue de Paris, Nr. 5.

4° Helena Diederich, 56 Jahre alt, Ehefrau von Johann Jager, angeblich aus Poizer (Luxemburg) gebürtig, gestorben zu Paris den 14. October 1865, zuletzt wohnte rue du Bac, Nr. 112.

5° Michael Eischen, 35 Jahre alt, Schreiner, Ehemann von Elisabeth Rettel, angeblich aus Schüttringen gebürtig, gestorben zu Paris, rue de Bièvre, Nr. 27.

6. Balthazar Dietz, 27 Jahre alt, Tagelöhner, Sohn von Johann Dietz und Margaretha Wisker, angeblich aus Vermenthausen (Luxemburg) gebürtig, gestorben zu Paris den 9. Januar 1866, Impasse St-Nicolas, Nr. 8.

7° Valentin Kies, 44 Jahre alt, Diöner, Ehemann von Victoire Espérance Gastine, angeblich vom Hofe von Rocange (Duché de Luxembourg) gebürtig, gestorben zu Paris den 15. September 1866, zuletzt wohnte avenue de Saxe, Nr. 58.

8° Johann Nicolas Timès, Rentner, 73 Jahre alt, Ehemann von Agathe Dognon, angeblich aus Tripline (Grand-Duché de Luxembourg) gebürtig, gestorben zu Paris den 25. Januar 1867, rue de Fleurus, Nr. 21.

9° Johann Feltené, Tagelöhner, 45 Jahre alt, Ehemann von Maria Reiter, angeblich aus Rahler (Grand-Duché de Luxembourg) gebürtig, gestorben zu Paris den 1. Februar 1867, zuletzt wohnte rue de Tanger, Nr. 29.

Da die fraglichen Acten für die Familien der Verstorbenen von großer Wichtigkeit sein können, ersuche ich die Communal-Verwaltungen obige Angaben zu prägen und die Zustellung der Acten, welche aus ihren Gemeldeten herkommende Personen betreffen, zu verlangen.

Luxemburg, le 12. März 1868.

Der General-Director der Justiz,

Circulaire concernant le classement de différents actes de décès dressés à l'étranger.

Parmi les actes de décès dressés à l'étranger, qui ont été transmis au Gouvernement du Grand-Duché, pour l'exécution de l'art. 80 du Code civil, il s'en est trouvé plusieurs qui n'ont pas pu être adressés aux autorités intéressées, à cause des données erronées qu'ils renferment.

Ces actes concernent les personnes suivantes:

1° Josephine Leonard, rentière, âgée de 70 ans, veuve de Jean Wagner, désignée comme native de «Croaten», Grand-Duché de Luxembourg décedée à Paris le 8 décembre 1864, demeurant rue Duguay-Trouin, n° 10.

2° Rosa Stefen, âgée de 64 ans, veuve de Jean-Baptiste Hartmann, désignée comme native de «Remelange» (Luxembourg), décedée à Paris le 6 mars 1865, demeurant rue de Meaux, n° 26.

3° Jean Schumann, âgé de 23 ans, tenancier, désigné comme natif de «Ligen» (Luxembourg), décedé à Neuilly le 24 septembre 1865, demeurant rue de Paris, n° 5.

4° Hélène Diederich, âgée de 56 ans, épouse de Jean Jager, désignée comme native de «Poizer» (Luxembourg), décedée à Paris le 14 octobre 1865, demeurant rue du Bac, n° 12.

5° Michel Eischen, âgé de 35 ans, menuisier, époux d'Elisabeth Rettel, désigné comme natif de Schüttringen, décedé à Paris, rue de Bièvre, n° 27.

6° Balthazar Dietz, âgé de 27 ans, journalier, fils de Jean Dietz et de Marguerite Wisker, désigné comme natif de «Vermenthausen» (Luxembourg), décedé à Paris le 9 janvier 1866, Impasse St-Nicolas, n° 8.

7° Valentin Kies, âgé de 44 ans, concierge, époux de Victoire-Espérance Gastine, désigné comme étant né à la ferme de «Bocange» (Duché de Luxembourg), décedé à Paris le 15 septembre 1866, demeurant avenue de Saxe, n° 58.

8° Jean-Nicolas Timès, rentier, âgé de 73 ans, époux d'Agathe Dognon, désigné comme natif de «Tripline» (Grand-Duché de Luxembourg), décedé à Paris le 25 janvier 1867, rue de Fleurus, n° 21.

9° Jean Feltené, journalier, âgé de 45 ans, marié à Marie Reiter, désigné comme natif de «Rahler» (Grand-Duché de Luxembourg), décedé à Paris le 1^{er} février 1867, demeurant rue de Tanger, n° 29.

Les actes dont il s'agit pouvant être d'un intérêt majeur pour les familles des décedés, je prie les administrations communales d'examiner les énonciations ci-dessus indiquées et de réclamer la remise des actes des personnes originaires de leur commune.

Luxembourg, le 12 mars 1868.

Le Directeur-général de la Justice,

~3. enfin, une autre curiosité (linguistique) qui peut tenir sa place dans la rubrique "émigration des Luxembourgeois" et précisément au E.-U.: l'appel lancé le 13 août 1867 par le Directeur général de l'Intérieur aux personnes ayant connu un certain Nicolas HOFFMANN, natif de Luxembourg, décédé aux E.-U. "en laissant une certaine fortune, sans héritiers directs". Cet appel fait suite à la lettre d'un avocat américain, lettre rédigée en allemand et qui, à l'époque (1867), avait également déjà suscité une certaine curiosité ou avait été jugée insolite pour justifier sa publication au Mémorial.

Bekanntmachung. — Nachlassenschaft.

Hr. Wilhelm Henning, Advoeat zu Cannelton, Indiana (Vereinigte Staaten von Amerika), hat sich durch untenstehendes Schreiben an Hrn. Bürgermeister der Stadt Luxemburg um Auskunft über einen gewissen zu Cannelton, Perry County, Indiana, unter Hinterlassung von einigem Vermögen und ohne bekannte Erben verstorbenen Nikolaus Hoffmann gewendet.

Da bis zum heutigen Tage kein Mitglied der Familie des Hoffmann hat können ermittelt werden, so werden hiermit alle diejenigen, welche im Stande sind irgend eine Auskunft über besagte Familie zu geben, ersucht, den Hrn. Bürgermeister hiesiger Stadt möglichst bald davon in Kenntnis zu setzen.

Luxemburg den 13. August 1867.

Der General-Director des Innern,
F. de Blochausen.

Avis. — Succession.

Par la lettre ci-après transcrite, un sieur Wilhelm Henning, avocat à Cannelton, Indiana (Etats-Unis d'Amérique), a demandé à M. le bourgmestre de la ville de Luxembourg des renseignements sur un nommé Nicolas Hoffmann, mort à Cannelton, Perry County, Indiana, en laissant une certaine fortune, sans héritiers directs.

Aucun membre de la famille Hoffmann n'ayant pu être découvert jusqu'à ce jour, les personnes qui pourraient donner des renseignements sur cette famille sont priées de les faire-parvenir le plus tôt possible à M. le bourgmestre de ladite ville.

Luxembourg, le 13 août 1867.

Le Directeur-général de l'intérieur,
F. DE BLOCHAUSEN.

Via Bremen.

Cannelton Perry County State of Indiana, North-America, Juni 4: 1867.

Seine Wohlgeboren Herr Borgmeister volle Sie die Ehre haben und mich wissen lassen, ob ein mann mit dem Name Nikolaus Hoffmann vor 20 oder 22 Jahren von Ihnen Ihre Stadt nach Amerika ausgewandert ist und ob er noch Father oder Mutter oder Geschwister leben hat, den der Nikolaus Hoffmann ist gestorben und hat Vermögen hinterlassen ohne Erben, soviel als ich lernen kann ist er aus Ihnen Ihre Stadt, auch soll sein Vater gestorben sein und die Mutter soll wieder verheirathet sein, haben Sie die Güte, wenn sie können und geben Sie mir Nachricht.

Ihnen Ihr ergebenster Diener,
gez. Wilhelm Henning.

Gonzales SCHMITT.